



Le concept de valorisation

Mise en contexte, enjeux et principes d'action

Mario Bérubé

Chef du service des matières résiduelles
MDDEP

Journée d'information et d'échanges

27 mai 2008

**Développement durable,
Environnement
et Parcs**

Direction des politiques en milieu terrestre

Québec 

Concept de valorisation

Plan de la présentation

1. Le contexte

2. Certains constats

3. La démarche

4. Des enjeux

Concept de valorisation

Plan de la présentation

1. Le contexte

Concept de valorisation - Contexte (1)

Réflexion en cours sur le concept de la valorisation

- Qu'est ce que la valorisation ?
- Comment en tenir compte dans l'évaluation de l'atteinte des différents objectifs ?

Concept de valorisation - Contexte (2)

Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008

- Fin de la présente Politique de gestion des matières résiduelles.
- Évaluation/bilan des résultats
- Intérêt émergeant pour de nouvelles technologies de traitement
- Élaboration des orientations en vue de la prochaine politique de gestion des matières résiduelles.

Concept de valorisation - Contexte (3)

Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008

- Objectif global de mise en valeur : 65%
- Résultats Bilan 2006 ⇒ 52 % de mise en valeur, dont :
 - 32 % secteur municipal, dont :
 - 48 % matières recyclables via la collecte sélective
 - 8 % résidus organiques (putrescibles)
 - 49 % secteur ICI
 - 69% pour secteur CRD

Concept de valorisation - Contexte (4)

Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008

- Principe de la hiérarchie des 3RV :
« À moins qu'une analyse environnementale ne démontre le contraire, la réduction à la source, la valorisation et l'élimination doivent être privilégiés dans cet ordre dans le domaine de la gestion des matières résiduelles. »

- Incinération :
 - Nécessité pour le promoteur de démontrer que tout établissement ou agrandissement d'un incinérateur ne nuit pas aux efforts de récupération;
 - Tout nouvel incinérateur devra être doté d'équipements permettant d'utiliser l'énergie produite
 - Tout incinérateur de plus de 2 tonnes/heure et recevant des ordures ménagères est soumis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement

Concept de valorisation - Contexte (5)

Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008

- Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)
- Redevances à l'élimination
 - Réduire l'élimination
 - Soutenir les activités de mise en valeur
- Performance en regard des objectifs

Concept de valorisation - Contexte (6)

Commission des transports et de l'environnement (CTE)

Éléments soulevés lors des travaux :

- Favoriser le recyclage et le compostage;
- Encourager la valorisation énergétique des matières non recyclées;
- Produire de l'énergie de façon « optimale », notamment par la gazéification et le brûlage en cimenterie;
- Considérer l'incinération comme de l'élimination;
- Considérer la récupération d'énergie des biogaz des LES/LET comme de la valorisation;
- Augmenter le montant de la redevance à l'élimination ;
- Interdire l'enfouissement des matières organiques.

Concept de valorisation - Contexte (7)

Lutte contre les changements climatiques

- Réduction des émissions de biogaz et autres GES;
- Substitution des combustibles fossiles;
- Production d'énergie ou de combustibles par des technologies faiblement émettrices.

Développement des énergies “vertes”

- Réduction des réserves mondiales de pétrole et augmentation des prix;
- Développement des énergies “renouvelables”.

Concept de valorisation

Plan de la présentation

1. Le contexte

2. Certains constats

3. La démarche

4. Des enjeux

Concept de valorisation

Plan de la présentation

2. Certains constats

Concept de valorisation – Constats (1)

Résultats

- Augmentation des quantités de matières résiduelles générées
 - 1998 = 1,21 t/pers.
 - 2006 = 1,68 t/pers. +39%
- Augmentation des quantités de matières résiduelles à éliminer par personne
 - 1998 = 0,75 t/pers.
 - 2006 = 0,88 t/pers. +17%
- Augmentation des quantités de matières résiduelles récupérées et mise en valeur par personne
 - 1998 = 0,46 t/pers.
 - 2006 = 0,81 t/pers. +76 %

Concept de valorisation – Constats (2)

Besoins

- Besoin d'infrastructures pour l'élimination des matières résiduelles :
- Besoin d'infrastructures additionnelles pour gérer l'ensemble des matières résiduelles à traiter, particulièrement pour les résidus organiques (putrescibles);
- Besoin de considérer un éventail varié de modes de gestion pour répondre aux besoins des différentes régions du Québec et permettre une mise en valeur accrue de tous les types de matières;
- Besoin d'établir un encadrement permettant de situer les différents modes de gestion en fonction du développement durable: gain environnemental, pérennité et économie des ressources, acceptabilité sociale.

Concept de valorisation – Constats (3)

Définitions

- LQE
«élimination: toute opération visant le dépôt ou le rejet définitif de matières résiduelles dans l'environnement, notamment par mise en décharge, stockage ou incinération, y compris les opérations de traitement ou de transfert de matières résiduelles effectuées en vue de leur élimination.»
- Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles
Vise les installations qui incinèrent, en tout ou en partie des ordures ménagères et des boues municipales
- Règlement sur la qualité de l'atmosphère
« incinérateur: appareil utilisé pour effectuer la destruction thermique de substances autres que des résidus de bois »;

Concept de valorisation – Constats (4)

Définition de mise en valeur et valorisation

▪ LQE

«valorisation: toute opération visant par le réemploi, le recyclage, le compostage, la régénération ou par toute autre action qui ne constitue pas de l'élimination, à obtenir à partir de matières résiduelles des éléments ou des produits utiles ou de l'énergie.»

▪ Politique

3RV-E « À moins qu'une analyse environnementale ne démontre le contraire, la réduction à la source, la valorisation et l'élimination doivent être privilégiés dans cet ordre dans le domaine de la gestion des matières résiduelles. »

« L'objectif général est de mettre en valeur [...] 65% ... »

« Ainsi, des objectifs de valorisation pour chaque secteur et par matière ont été fixés. »

➤ Terminologie à clarifier et à adapter au besoin

Concept de valorisation

Plan de la présentation

1. Le contexte

2. Certains constats

3. La démarche

4. Des enjeux

Concept de valorisation

Plan de la présentation

3. La démarche

Concept de valorisation – La démarche (1)

Objectifs de la démarche

- Clarifier les concepts et adapter les définitions utilisées dans la gestion des matières résiduelles dans le cadre de la prochaine Politique (mise en valeur, valorisation, valorisation matière, valorisation énergétique, déchet ultime, etc.)
- Élaborer des critères permettant d'établir si l'exploitation d'une installation de traitement biologique ou thermique répond au concept de valorisation.
- Préciser les modes d'application et d'autorisation des technologies

Concept de valorisation – La démarche (2)

Principes d'action de la démarche

La réflexion s'appuie sur les considérations suivantes:

- Réduction de l'élimination
- Hiérarchie des 3RV
- Optimisation du gain environnemental
- Rendement énergétique;

Concept de valorisation – La démarche (3)

Conclusion de la démarche :

- Nouvelle Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

Concept de valorisation

Plan de la présentation

1. Le contexte

2. Certains constats

3. La démarche

4. Des enjeux

Concept de valorisation

Plan de la présentation

4. Des enjeux

Concept de valorisation – Enjeux (1)

- Calcul de la performance en regard de l'atteinte des objectifs de la Politique
 - Bien définir ce qui constitue de la valorisation (thermique et biologique) et de l'élimination
- Élaboration de critères de performance permettant d'assurer le respect de la hiérarchie des 3RV dans la redistribution des redevances
 - De quelle façon doit-on favoriser les modes de gestion en amont de la valorisation énergétique soit la réduction, le réemploi et le recyclage ?
 - Un traitement en vue de la valorisation des matières qui n'est pas performant devient-il une activité d'élimination et l'exploitant doit-il verser la redevance à l'élimination ?

Concept de valorisation – Enjeux (2)

- **Contrôle de l'importation des matières résiduelles destinées à l'élimination**
 - Y-a-t-il un risque d'engendrer indirectement une augmentation des quantités éliminées au Québec (rejets, résidus) puisqu'il n'existe aucune interdiction pour la mise en valeur contrairement à l'élimination
- **Portée du droit de regard dans les PGMR quant à la provenance des matières résiduelles**

Concept de valorisation – Conclusion

- Journée actuelle : processus d'échange avec l'ensemble des intervenants
- Démarche dynamique
- Réception de commentaires jusqu'au 10 juin à l'adresse suivante :

valerie.lephat@mddep.gouv.qc.ca